

le Transmetteur



OTTAWA, ÊTES-VOUS À L'ÉCOUTE ?



Message du président

Chers membres,

En réfléchissant sur l'année 2009, les résultats obtenus cette année pour et par nos membres en ce climat actuel difficile est un accomplissement dont nous pouvons être fiers. En rétrospective, le vieux dicton « le temps passe vite » est bien vrai. Des audiences d'arbitrage, aux cours de formation partout au pays, à la campagne importante de sensibilisation du public, aux préparatifs de la prochaine négociation collective avec TELUS en 2010, cette dernière année s'est avérée très chargée mais productive. Cette année sera difficile, cependant nous sommes prêts à relever les nombreux défis. Ensemble, nous réussissons.

« Cette année sera difficile, cependant nous sommes prêts à relever les nombreux défis. Ensemble, nous réussissons. »

Avec plus de 15 000 signatures recueillies pendant la campagne *Sauvons nos emplois* qui ont ensuite été déposées à la Chambre des communes par le député du NPD, Peter Julian, le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications est reconnaissant du soutien incroyable démontré par tout le monde à travers le pays. Nous poursuivons nos efforts en amorçant une deuxième phase de la campagne *Sauvons nos emplois*, en 2010, alors restez à l'écoute.

Tout au long de l'année, TELUS a continué d'annoncer un surplus et une réduction de ses effectifs, malgré que la Société délocalise encore plus d'emplois aux Philippines, au Guatemala, en Inde et aux É-U. Cette dernière année a marqué la fermeture de plusieurs bureaux et l'impartition incessante de nos emplois à l'étranger. Nous sommes prêts à affronter de futurs défis et nous continuerons d'informer nos membres des plus récents renseignements.

Une grande partie de nos efforts et de nos ressources, cette année, ont été concentrés sur le programme de mobilisation des membres. Ce programme représente notre engagement d'être à l'écoute des mem-



bres, de rebâtir notre solidarité et de discuter de moyens pour aller de l'avant. Les initiatives du programme de mobilisation des membres ont été une importante stratégie lors de la période ouverte qu'a connue le STT l'année dernière et l'année d'avant. Cette période ouverte nous a en fait permis de revigorer et de renouer avec nos membres.

Nous préparons présentement deux congrès ; le Congrès de politiques, du 1er au 6 février, puis le Congrès de négociations pour l'unité de négociation TELUS, du 26 au 28 avril 2010. Le STT travaille avec vigilance pour améliorer et défendre nos droits et nos conditions de travail.

Au nom du STT, je tiens à vous souhaiter une bonne année ainsi qu'à vous remercier du travail acharné et de l'appui dont vous faites preuve au cours de l'année. Nous encourageons tout le monde à visiter chaque jour le site Internet du STT au www.twu-stt.ca/fr, à lire les messages de dernière heure, le Transmetteur et les bulletins d'information, à assister aux réunions locales et à contacter votre délégué(e) du Syndicat.

Solidairement,

George Doubt,
Président national du STT

Présentations du régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications

L'administratrice du régime d'avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications, Debbie Ellis, a informé les président(e)s et secrétaires-trésoriers (ères) des Sections locales qu'elle est disponible pour faire des présentations sur la couverture du régime, ses avantages et les coûts associés. Les présentations de l'administratrice, possibles sur demande des Sections locales, seront intéressantes et utiles autant pour les adhérent(e)s que pour les non-adhérent(e)s du régime. Les fiduciaires invitent les membres du STT qui aimeraient assister à une présentation, à présenter leur demande lors d'une assemblée ou à communiquer avec les dirigeant(e)s de leur Section locale. Pour des renseignements sur les adresses et les numéros de téléphone, veuillez vous référer au site Internet du STT au www.twu-stt.ca.



Plus de 15 000 signatures ont été recueillies au cours de la campagne *Sauvons nos emplois* et ont été déposées à la Chambre des communes en vue de s'assurer que les entreprises qui délocalisent les emplois canadiens à l'étranger soient tenus responsables.

Pétition *Sauvons nos emplois* déposée à la Chambre des communes

Ainsi, nous avons concrètement fait avancer notre lutte en tant que Canadien(ne)s afin d'assurer que les entreprises comme TELUS, qui continuent de délocaliser nos emplois outre-mer, soient tenues responsables. Des Canadien(ne)s sans emplois souffrent alors que le gouvernement ferme les yeux. Trop, c'est trop !

Les signatures ont été présentées le 4 novembre 2009. Veuillez lire la déclaration suivante de M. Julian :

Monsieur, je dépose aujourd'hui une pétition certifiée, signée par plus de 15 000 Canadien(ne)s qui soutiennent le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications dans leur demande au gouvernement d'agir pour faire cesser la délocalisation d'emplois canadiens à l'étranger et pour protéger les bons emplois au Canada.

Les Canadien(ne)s peuvent obtenir de plus amples renseignements au www.sauvonsnosemplois.ca.

Ces signatures ciblent TELUS qui mène la tendance d'impartition au sein des secteurs en spécialisation et en service au Canada. Les entreprises comme TELUS tirent d'énormes profits en exploitant des pays à faible revenu comme l'Inde et la Chine au détriment de plus de 1,7 millions de Canadien(ne)s sans emplois.

Le gouvernement fédéral doit s'engager à contraindre aux entreprises comme TELUS, qui touchent leurs profits au sein du marché canadien, de maintenir les emplois au Canada en proportion aux profits qu'elles dérobent aux consommateurs(trices) canadiens.

Plus de 15 000 Canadien(ne)s de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario réclament la préservation des emplois au Canada.



George Doubt, président national du STT, et le député du NPD, Peter Julian, tiennent la pétition de la campagne *Sauvons nos emplois*.

Un député à la législature britanno-colombienne soutient la campagne *Sauvons nos emplois*



Les représentants du STT passent le mot sur la campagne *Sauvons nos emplois*. DE GAUCHE À DROITE : L'agent d'affaires, Dave DiMaria, le député néo-démocrate, Mike Farnworth, et la présidente de la section locale 51 du STT, Nancy McCurrach.

En octobre, les représentants du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications, Nancy McCurrach, présidente de la Section locale 51, et Dave Di Maria, agent d'affaires, sont allés à la rencontre du nouveau membre de l'assemblée législative et chef parlementaire néo-démocrate de la Colombie-Britannique, Mike Farnworth, afin de discuter de la campagne *Sauvons nos emplois*. M. Farnworth s'est montré très solidaire et a même offert son aide lors de la campagne du STT.

Bien que nous relevions du fédéral, le STT tient à sensibiliser autant de politicien(ne)s que possible à l'impartition des emplois, tant au fédéral qu'au provincial.

M. Farnworth est aussi d'avis que les entreprises canadiennes qui offrent leurs services aux consommateurs (trices) au Canada doivent embaucher des Canadien(ne)s et non pas des travailleurs (euses) à l'étranger. Il s'est inquiété de la perte d'emplois en Colombie-Britannique, en particulier à un moment où de nombreuses familles ont du mal à trouver du travail en cette période de récession.

M. Farnworth s'est engagé à parler à son homologue, Dawn Black, pour sauver les emplois en Colombie-Britannique et pour décourager les pratiques d'impartition dérobant nos emplois au Canada. (Dawn Black est responsable des dossiers sur l'enseignement supérieur et sur le développement du marché du travail du NPD.)



Jordan Mohle, technicien des réseaux chez TELUS, partage son point de vue sur les raisons pour lesquelles la fidélité envers l'entreprise n'est pas un concept avec lequel les jeunes travailleurs sont familiers.

Un jeune du STT s'exprime

Demandez à n'importe quel nouveau diplômé qui intègre le marché du travail s'il ou elle planifie rester à l'embauche de la même entreprise pour les 30 prochaines années.

Vous aurez sans doute du mal à trouver des individus intéressés. Être fidèle à son employeur n'est pas un concept avec lequel les jeunes travailleurs (euses) sont familiers, ni même une notion à laquelle ils et elles croient. Pouvez-vous vraiment leur reprocher ? De nos jours, les employé(e)s ne pensent tout simplement plus qu'une fois embauchés, ils et elles garderont cet emploi toute leur vie. Aujourd'hui, bon nombre de travailleurs (euses) disent se sentir comme « un autre numéro ». Il n'est donc pas étonnant que la notion de solidarité et de fraternité n'intéresse pas toujours les jeunes. L'insécurité face à l'emploi peut aussi rendre difficile le travail d'équipe et causer un manque de motivation.

« La technologie est venue remplacer l'interaction sociale. Nous nous éloignons graduellement les uns des autres et manquons de bonnes occasions d'avoir des dialogues significatifs. »

À 23 ans, Jordan Mohle, un technicien de service réseau chez TELUS et nouveau membre du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications, nous donne son point de vue sur la question.

« Je crois que ma génération est égoïste.

« Les médias montrent aux jeunes que pour réussir, il faut se battre pour le meilleur poste, et que pour connaître du succès, il n'est pas nécessaire de valoriser l'esprit d'équipe, la coopération et l'ouverture. Et puis, les gens ne passent plus autant de temps à interagir en face-à-face.

« La technologie est venue remplacer l'interaction sociale. Nous nous éloignons graduellement les uns des autres et manquons de bonnes occasions d'avoir des dialogues significatifs.

« Si seulement les employé(e)s et employeurs pouvaient comprendre les répercussions à long-terme, nous pourrions promouvoir la solidarité et l'importance de travailler ensemble comme équipe ayant des objectifs communs. Ainsi, les gens valoriseraient davantage leurs emplois, les employeurs valoriseraient davan-

tage leurs employé(e)s, et tout le monde s'intéresserait aux injustices. »

Jordan a récemment assisté au Congrès de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique à Vancouver, où 50 jeunes de différents syndicats étaient invités à participer à la conférence annuelle des jeunes ; un événement d'une journée qui précède le congrès annuel. Il a d'ailleurs été impressionné par le degré de professionnalisme et par la qualité des conférenciers(ères).

Jordan a aussi exprimé comment il a trouvé utiles les exercices de simulation où des groupes syndicaux ont été créés pour pratiquer le débat de résolutions. Il ajoute, « j'ai vraiment aimé rencontrer de nouvelles personnes et entendre parler des différents problèmes que nous devons régler.

Les exercices m'ont vraiment aidé à comprendre le fonctionnement de la procédure à suivre. Je suis content d'avoir fait partie de ce moment de solidarité vécu par tous les participant(e)s. »



Jordan Mohler, montré ci-dessus dans sa tenue de travail, est fier d'être devenu membre du STT.

Le cauchemar de la délocalisation

* L'article suivant est une œuvre de fiction écrite par Diane Pépin, spécialiste des communications au STT.

Avec les nombreuses fermetures de bureaux et tous les emplois délocalisés, je fais sans cesse le même cauchemar qui semble s'intensifier. Dans mon rêve, un patron m'appelle à son bureau et me dit...

« Vous êtes à l'embauche de cette entreprise depuis plus de 15 ans et nous apprécions tout le travail que vous accomplissez. Vous êtes une employée fantastique qui vaut chaque cent du salaire décent que vous recevez. S'il vous plaît ne prenez pas ces nouvelles personnellement.

Suite à une planification minutieuse, l'entreprise a décidé d'impartir votre poste. Afin de pouvoir continuer à verser les salaires faméliques de nos membres de la direction et pour maximiser davantage nos profits à la clôture de notre exercice financier, nous avons trouvé de savants moyens de faire des économies. Soulager l'entreprise du fardeau de devoir payer de bons salaires semble être le meilleur choix. Imaginez tout l'argent que nous épargnons chaque année en envoyant des emplois comme le votre à des pays moins fortunés ! Salaires moindres, moins d'avantages, d'horribles conditions de travail, moins de représentation syndicale, etc. Vous saisissez l'idée.

Pourquoi me regardez-vous ainsi ? Croyez-vous vraiment que nous allons prendre une décision rentable aux travailleurs (euses) et à leurs communautés en touchant moins d'argent à la fin de notre exercice financier ? Quelle naïveté de votre part. Pensez-y bien. Vous aurez plus de temps libre à passer avec vos enfants et à effectuer tout le travail de bénévolat dont nous avons parlé lors de notre repas des fêtes.

Bref, je dois maintenant retourner travailler. Il y a tant d'autres employé(e)s à qui je dois annoncer la nouvelle. Je sais que le marché du travail est difficile ces derniers temps. Je suis convaincu que vous décrocherez un nouvel emploi avant que votre assurance chômage n'expire. »

Oui, ce cauchemar est fictif mais il est très réel pour les membres du STT. Vous croyez que cela ne vous arrivera jamais ? Réfléchissez-y à deux fois. Ce scénario n'est pas du tout rare (si seulement les entreprises pouvaient faire preuve d'autant de transparence), mais la triste vérité est que de milliers de personnes partout au pays en sont victimes. Les employeurs comme TELUS qui impartissent des emplois envoient un message

sans équivoque à leurs employé(e)s : nos profits nous sont plus importants.

Plus nous sensibiliserons le public à ce problème croissant, plus nous nous rapprocherons de la solution. Pourquoi devriez-vous vous soucier de cette situation ? Parce que les gens sont importants. Parce que la santé et le bien-être de nos communautés sont importants. Parce que le mode de vie des Canadien(ne)s et des générations futures sont importants.

« Les employeurs comme TELUS qui impartissent des emplois envoient un message sans équivoque à leurs employé(e)s : nos profits nous sont plus importants. »

Il est grand temps pour le gouvernement d'agir et de responsabiliser ces entreprises. Envoyez un message à votre gouvernement pour lui expliquer que vous en avez assez.

Partagez votre histoire avec nous en envoyant un courriel à l'adresse editor@twu-stt.ca.



Tee-shirts *Sauvons nos emplois* en vente

Ces tee-shirts noirs sont offerts en plusieurs tailles et sont blasonnés d'une feuille d'érable rouge avec l'inscription « sauvonsnosemplois.ca » (avant et arrière).

Les tee-shirts 100% coton de fabrication syndicale, avec inscription en français ou en anglais, coûtent 16\$ chacun, frais de manutention et expédition inclus.

Pour de plus amples renseignements ou pour commander, veuillez communiquer avec Irina Terentyeva à irina.terentyeva@twu-stt.ca, ou laisser un message au 604-437-8601 (les appels à frais virés sont acceptés).

Veuillez faire parvenir un chèque à l'ordre de « Benevolent » à l'adresse : TWU/STT, 5261 rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6.

Vos nouvelles. Votre futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
 - INFOLETTRES
 - BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca
et cliquez sur **Cybernouvelles**

L'Association des travailleurs (euses) retraités en télécommunications de la C.-B. et la Section locale R55 du STT rendent hommage aux membres fondateurs.

Hommage aux membres fondateurs de la Section locale R55

Il y a plusieurs années, les militants et travailleurs retraités en télécommunications, Alec Telfer, Don Bremner, Croft Randle, Alf McGuire et Peter Kirkhope, discutaient de leur statut de retraités et de pensionnés. (Don était un ancien secrétaire-trésorier du STT, Alec et Alf étaient tous deux d'anciens agents d'affaires, Croft et Peter étaient des militants syndicaux à la retraite). Ils ont conclu qu'il n'y avait personne pour représenter les membres retraités auprès des fiduciaires du Régime de retraite, ni même au sein du STT. Ils ont ensuite identifié deux principaux sujets de préoccupation : les efforts de TELUS pour détruire le STT et ses effets sur l'avenir du Régime de retraite des travailleurs (euses) en télécommunications.

« Ils ont conclu qu'il n'y avait personne pour représenter les membres retraités auprès des fiduciaires du Régime de retraite, ni même au sein du STT. »

Les membres retraités ont alors décidé de constituer un organisme porte-parole. Le but de cet organisme est de promouvoir le bien-être des retraités, tant au sein du STT qu'à l'externe. Quelques personnes ont contribué de l'argent : la participation de Bob Donnelly (un ancien président du STT) a été approuvée, des statuts ont été rédigés et une demande a été faite auprès du gouvernement provincial pour obtenir le statut officiel de Société. Don Bremner s'est servi de son expérience de secrétaire-trésorier pour organiser l'administration et les finances de cette Société. Au départ, il y avait six directeurs élus : Bob Donnelly, Don Bremner, Alec Telfer, Croft Randle, Alf McGuire et Peter Kirkhope.

Le nouvel organisme a été baptisé *B.C. Association of Retired Telecommunications Workers* ou BCARTW (Association des travailleurs (euses) retraités des télécommunications de la Colombie-Britannique) et a été officiellement enregistré à Victoria, en 2000. Depuis la création de la BCARTW et grâce au travail infatigable des membres fondateurs, l'association s'est élargie pour devenir la voix reconnue des membres retraités du STT. En 2008, la BCARTW a concentré ses efforts sur la création d'une section locale pour mem-

bres retraités du STT. Dorénavant, les retraités disposeront d'un moyen pour faire débattre et étudier leurs résolutions par le Congrès. Il est maintenant possible pour les autres provinces de former des sections locales pour membres retraités dans leur région géographique respective.

Au nom des dirigeant(e)s actuels de la BCARTW et de la Section locale R55, ainsi que de tous les membres retraités présents et futurs du Régime de retraite des travailleurs (euses) en télécommunications et en guise de reconnaissance à la vision avant-garde et aux efforts sans relâche d'Alec Telfer, de Don Bremner, de Bob Donnelly, de Croft Randle, d'Alf McGuire et de Peter Kirkhope, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements pour ce travail très bien fait.

Ci-dessous, quelques membres de la section locale R55 participent au Congrès 2009.
DE GAUCHE À DROITE : Don Stang, Beverly Bowden, Bob Ashton, Carol Nagy.





2e rallye motocycliste du STT à Toad Rock

du 18 au 20 juin 2010

Le rallye est ouvert à tous les membres actuels et retraités du STT.

Du camping et des cabanes sont disponibles pour ceux et celles qui veulent y assister, y compris les non-participant(e)s. Assurez-vous de visiter le site Internet de Toad Rock au www.toadrockcampground.com.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Keith Streng au 250-554-0668 ou par courriel au kstreng123@hotmail.com.

Entente avec Quesnel

Le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications a réussi à négocier une entente de principe avec Quesnel, une entreprise de contrôle de la circulation et de premiers soins. L'accord de principe réclame l'élimination de la clause des droits de gestion, la création de comités de sécurité et définit les droits relativement aux congés non payés. L'accord proposé prévoit également la sélection de vacances par ancienneté. Les heures supplémentaires sur appel seront désormais rémunérées à temps et demi au lieu de temps simple, avec temps double après huit heures. Un minimum de quatre heures sera payé pour tout rappel au travail. Le samedi sera rémunéré à temps et demi et le dimanche à temps double, tous deux étaient antérieurement payés à temps simple.

Amener l'employeur à la table des négociations a été difficile, mais dès la procédure de négociation collective amorcée, tout s'est bien déroulé. L'agent d'affaires, Lee Riggs, poursuit : « l'employeur a réalisé que pour attirer et garder des employé(e)s de qualité, il est important de rencontrer et même de surpasser les compétiteurs en termes de salaires et de conditions de travail. Je pense que cette nouvelle convention collective assurera ça. »

En termes des salaires, la grille salariale proposée offre une hausse du salaire de départ de 44 pour cent (de 9\$/h à 13\$/h la première année de l'entente et 14\$/h la deuxième année), tandis que le taux maximal a été augmenté de 45 pour cent (de 11\$/h à 16\$/h la première année, puis 17\$/h la deuxième année) pour un total de 54 pour cent au cours des deux années de l'entente.

Le STT a aussi réussi à faire réduire le nombre d'heures nécessaires pour atteindre le taux maximum, de 3 000 heures à 900 heures. En outre, le STT a négocié une nouvelle classification de secouriste à



l'accord de principe avec un salaire de 20\$/h la première année et de 22\$/h la deuxième année.

Les écarts de l'entente de principe augmenteront aussi pour les quarts d'après-midi (de 0,20\$ à 1,00\$) et de nuit (de 0,25\$ à 1,00\$) et les frais pour véhicule personnel passeront de 0,25\$ à 0,32\$ la première année de l'entente et à 0,39\$ la deuxième année avec un minimum quotidien rémunéré de 65 kilomètres. C'est un aspect important car le personnel du contrôle de la circulation doit habituellement transporter ses propres signaux et équipements ; 2,60\$ par heure seront ajoutés la première année et 3,16\$ la deuxième année de l'entente. La prime d'hiver, entre novembre et mars, de 1,00\$ de l'heure, a été retenue pour la convention collective.

OBTENIR LE TRANSMETTEUR PAR COURRIEL

C'est plus économique et mieux pour l'environnement.

Pour en faire la demande, écrivez à

e-transmitter@twu-stt.ca



Le STT s'est vu décerné la palme de bronze pour sa campagne *Sauvons nos emplois* lors des Media Innovation Awards, le 12 novembre 2009.

La campagne *Sauvons nos emplois* reconnue par les Media Innovation Awards

Cet événement, un concours national organisé par *Marketing Magazine*, a eu lieu au Palais des congrès du Toronto métropolitain dans le cadre de la conférence pour la semaine du marketing.

Cette reconnaissance permet à la campagne de recevoir une précieuse attention de la part du public quant au problème « croissant » de l'impartition des emplois canadiens à l'étranger. La campagne *Sauvons nos emplois* fait partie des 30 gagnants parmi plus de 400 candidats de partout au Canada (cette année a connu un nombre record de participants). Les autres campagnes ayant aussi gagné des médailles représentent les meilleurs de l'industrie du marketing canadien, et le concours était jugé par des experts très estimés dans le domaine.

« Cette reconnaissance permet à la campagne de recevoir une précieuse attention de la part du public quant au problème « croissant » de l'impartition des emplois canadiens à l'étranger. »

Le fait que le STT concoure aux côtés des plus importantes entreprises canadiennes et gagne un prix fort convoité grâce aux efforts des militants est impressionnant. Parmi les gagnants figuraient Bell, Rogers et (vous l'aurez deviné) TELUS. C'est un grand accomplissement pour le STT, d'autant plus si l'on considère que la campagne *Sauvons nos emplois* a été lancée avec un budget relativement petit. Nous espérons que cette victoire démontre à quel point nous pouvons faire preuve de plus d'astuce que les grandes entreprises même si nous ne disposons pas de leurs moyens.

Nous tenons à remercier tout le monde de leur appui tout au long de cette campagne et nous avons hâte de continuer cet important travail en 2010.



Sondage sur le stress au travail

De nos jours, la santé mentale est un sujet très important dans le milieu de travail. L'Association canadienne pour la santé mentale a dressé une liste de sources communes de stress au travail, telles que :

- Peur de perte d'emploi
- Crainte de licenciement dans une économie instable
- Augmentation des heures supplémentaires
- Réduction des effectifs causant des charges de travail plus lourdes
- Pression liée à la performance personnelle

Le stress peut se manifester par une diminution d'efficacité, un manque de satisfaction lié au travail, une blessure, de l'absentéisme, un roulement du personnel, la maladie, l'indifférence, un manque de créativité. De plus, lorsque les employé(e)s sont incités à se faire compétition ou à évaluer le rendement de leurs collègues, l'environnement de travail peut alors s'avérer toxique.

Puisque le Syndicat a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet, le Comité de solidarité a lancé un nouveau sondage en ligne et nous encourageons les membres à y participer.

Vous pouvez remplir le sondage sous le couvert de l'anonymat. Les données du sondage permettront au Conseil exécutif d'obtenir de meilleures dispositions et conditions quant à la conciliation travail/famille.

Le sondage sur le stress au travail se trouve sur le site Internet du STT sous « Sondages » au www.twu-stt.ca. Veuillez prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à ce court sondage.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Pendant le 19^e siècle, les syndicats étaient considérés comme des organismes illégaux. La législation interdisait la syndicalisation des employé(e)s, l'adhésion de membres et même les discussions sur les syndicats.

Les pénalités imposées à ceux et celles qui s'adonnaient au syndicalisme étaient sévères et arrivaient fréquemment : amendes, emprisonnement ou pire encore, exclusion totale du marché du travail. Malgré tout, la syndicalisation s'est produite. Les travailleurs(euses) savaient, qu'ensemble, en formant une seule voix, ils et elles auraient de meilleures chances d'améliorer leur qualité de vie ; ils et elles se sont donc rencontrés et syndicalisés en secret.

La crainte de représailles faisait en sorte que l'identité des employé(e)s demeurait protégée et les termes « confrère » et « consœur » étaient donc utilisées à la place des noms personnels. Aujourd'hui, nous usons encore de ces termes par respect et à la mémoire de ceux et celles qui se sont battus pour bâtir le mouvement ouvrier auquel nous pouvons librement participer.

Puis, en 1872, année électorale, les Imprimeurs de Toronto (Gilde) ont lancé une vigoureuse campagne portant sur les horaires de 9 heures par jour et les semaines de 54 heures, et le chef de l'opposition John A. MacDonald, reconnaissant que la majorité des imprimeurs étaient aussi propriétaires de terres et donc électeurs, a ainsi promis une législation légalisant l'adhésion de membres à un syndicat. Fidèle à sa parole, il crée la Loi sur les syndicats ouvriers. Même si cette Loi admettait l'appartenance de membres à un syndicat, les travailleurs(euses) n'étaient toujours pas autorisés à faire la grève et le syndicat n'était pas nécessairement reconnu par l'employeur comme agent négociateur. En fait, les employeurs pouvaient continuer

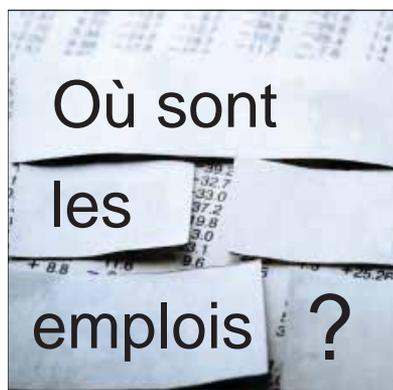
à demander l'emprisonnement d'un(e) employé(e) ayant manqué une journée de travail ! De nombreuses longues grèves brutales ont eu lieu sur la reconnaissance des syndicats et finalement, en 1943, une loi fédérale a permis aux syndicats d'agir au nom de leurs membres comme agents principaux de négociations collectives.

Ce paragraphe est un extrait du chapitre « Pourquoi le Syndicat ? » (en anglais : Why Union?) dans le Manuel de délégué (e) du Syndicat (en anglais : Steward Handbook), publié par le Congrès du travail du Canada.

Vos nouvelles. Votre futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS
- ... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca
et cliquez sur **Cybernouvelles**



« Une année d'enfer pour les personnes en chômage »

« Les personnes en chômage au Canada ont vécu une année d'enfer », dit Ken Georgetti, président du Conseil du travail du Canada. « Depuis l'automne dernier, des centaines de milliers de personnes ont perdu leurs emplois à plein temps. »

Les gens ont dû échanger des emplois à plein temps permettant de faire vivre une famille contre des emplois à temps partiel ou le travail autonome.

Moins de la moitié des sans-emploi ont droit à des prestations d'assurance-emploi et les personnes qui en reçoivent touchent environ 50 \$ par jour en moyenne.

Statistique Canada indique que 1,59 million de personnes étaient en chômage au Canada en octobre 2009, soit 8,6 % de la population active. Depuis l'automne dernier, 400 000 emplois à plein temps ont été éliminés.

Le déclin des 12 derniers mois s'est manifesté surtout dans les secteurs manufacturiers, de la construction, du transport et des ressources naturelles. La détérioration du marché du travail s'étend maintenant à l'industrie des services, dont le commerce de détail et de gros où la baisse est de 31 000

et d'« autres services » où la baisse est de 20 000. En octobre, les mises à pied ont été plus nombreuses chez les femmes âgées de 25 ans et plus, avec un recul de quelques 24 000, et un recul de presque 20 000 chez les jeunes, qui sont traditionnellement surreprésentés dans le secteur des services, le commerce de détail et de gros.

Depuis octobre 2008, environ 378 000 personnes ont été mises à pied au Canada, et la plupart occupaient un emploi à plein temps. Le taux de chômage a augmenté de 2,3 pour cent, passant de 6,3 pour cent à 8,6 pour cent. Le nombre de sans-emploi a augmenté de 435 900 au cours de la même période, une augmentation de 37,9 pour cent sur un an. La détérioration du marché du travail touche tous les Canadiens dans tous les secteurs de l'économie.

Texte tiré du site Internet du CTC, au lien suivant :

<http://www.congresdutravail.ca/national/nouvelles/une-annee-d-enfer-pour-les-personnes-en-chomage-le-president-du-ctc-dit-que-le-go>

À la mémoire de

Neil Morrison



Nous avons le profond regret d'annoncer le décès de Neil Morrison, le 11 décembre 2009 dernier.

Neil était un membre fier du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT) où il a milité pendant plus de 30 ans, au début comme dirigeant, puis à titre de vice-président les 11 dernières années avant de prendre sa retraite en 2003. Nous lui sommes très reconnaissants pour ses nombreuses années de service actif et dévoué.

Neil était fort estimé au sein du mouvement syndical ainsi que par les arbitres et les gestionnaires. Sa personnalité était contagieuse et il avait une habilité exceptionnelle à communiquer avec les gens.

À l'extérieur du travail, Neil était un fan averse de hockey. Ayant joué pendant son enfance, sa passion pour ce sport était connue par tout son entourage.

Neil aimait aussi la pêche ainsi que le travail à la ferme laitière. Une citation amusante est d'ailleurs parue dans le Transmetteur, pour annoncer la retraite de Neil en 2003, disant que les poissons de la côte ouest de la Colombie-Britannique avait réagi à nouvelle de sa retraite avec « panique et crainte. »

Il manquera grandement à ses collègues, ses ami(e)s et aux travailleurs (euses) partout au Canada.

Il laisse dans le deuil sa femme, Pat, leurs deux filles, Megan et Johanna, et son frère Dale. Orphelin, il était le frère de feux Grant et Diane.

Norton Youngs

C'est avec grande tristesse que le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (STT) annonce le décès de l'ancien dirigeant du Syndicat, Norton Youngs le 14 Septembre 2009, à Vancouver.

Nous nous souviendrons toujours du dévouement impressionnant et de l'éthique de travail de Norton, en particulier sa manière directe et franche au cours de son mandat.

Norton a été engagé par la BC Tel en 1955 et peu après est devenu délégué syndical de la Section locale 1. En 1963, Norton a été élu conseiller de la Section locale 1 et, par la suite, a été élu comme le premier secrétaire général adjoint rémunéré au secrétaire général à ce moment, Norm Pettigrew.

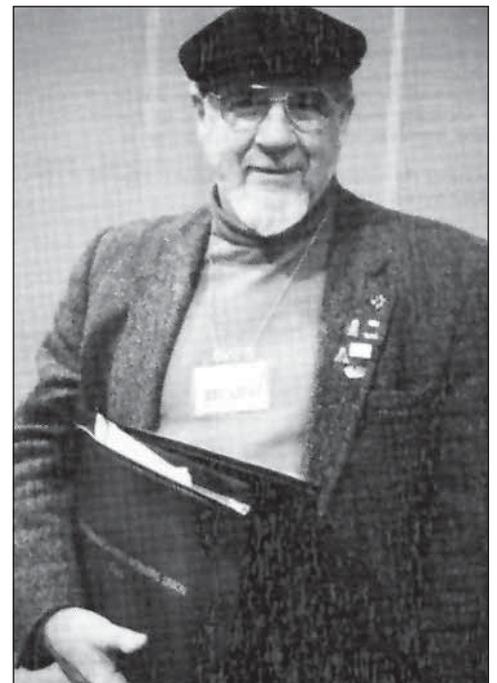
Pour des raisons familiales, Norton est retourné à son lieu de travail, où il devint rapidement célèbre en tant que militant pour la santé et la sécurité. Quand il fut de nouveau élu comme agent d'affaires à temps plein en 1974, il devint l'agent de communication du Syndicat.

Norton s'est aussi distingué en devenant le premier agent de santé et de sécurité du STT. Quelque temps après 1977, Norton a été invité à devenir agent de santé et de sécurité à temps plein car le Syndicat faisait face à un nombre croissant de questions touchant la sécurité. Le travail acharné de Norton a contribué à promouvoir l'importance de la santé et de la sécurité comme une question vitale en milieu de travail, ce qui n'avait jusqu'alors pas été le cas.

Norton a pris sa retraite du STT en 1987, mais il est resté un visiteur assidu pendant de nombreuses années, assistant aux congrès du Syndicat où il renouait contact avec ses amis et anciens collègues.

En tant que fondateurs des bateaux d'habitation de la marina de Spruce Harbour, Norton et son épouse, Louise, ont connu de belles années de retraite à bord du Castlefinn.

Norton laisse dans le deuil son épouse, Louise, sa fille, Noreen Angus, son fils Brent, deux petits-enfants, une belle-fille, sept beaux-petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.





Lettres de remerciements

Remerciements pour le cadeau de prise de retraite :

Un gros merci au STT pour mon cadeau de départ à la retraite ! Je tiens à remercier tout le monde impliqué dans le règlement sur l'équité salariale. Je vous souhaite la meilleure des chances pour vos projets d'avenir.

Colleen Jones, Section locale 37

Je tiens à remercier le STT du soutien qu'il m'a démontré au cours de mes 35 ans à l'emploi de BC Tel/TELUS. De plus, je vous remercie de m'avoir accordé le statut de membre honoraire à vie et pour le cadeau de retraite de 1 000 \$ de la part de la Société de secours mutuel du STT.

Solidairement,

Corinne Robinson, Section locale 2

J'aimerais remercier mes conseurs et confrères du STT pour le merveilleux cadeau suite à ma prise de retraite. Il sera utilisé sagement.

Je veux aussi remercier tout le monde avec qui j'ai pu travailler depuis les 37 dernières années pour leur appui et pour leur aide dans l'accomplissement de mon travail. Vous avez tous été spectaculaires, particulièrement les membres de la famille de « BC Tel ».

Geoffrey Gardner, Section locale 5

J'ai pris ma retraite le 31 juillet 2009, après avoir dédié presque 33 ans à BC Tel/TELUS. Je tiens à remercier

le STT pour mon cadeau de retraite de 1 000 \$, le certificat de membre honoraire à vie et l'épinglette « membre retraité du STT ». J'aimerais aussi remercier le STT de sa présence durant ma carrière. Continuez votre bon travail !

Solidairement,

Ian Bailey

Membre retraité de la Section locale 1
Membre de la Section locale R55

Je veux simplement vous remercier du cadeau que j'ai reçu quand j'ai pris ma retraite le 1er août 2009. À tous mes ami(e)s militant(e)s et dirigeant(e)s du STT, bonne chance lors du prochain cycle de négociation. Merci encore de votre soutien pendant toutes ces années.

Eric Korpan

Merci beaucoup pour le cadeau de 1 000 \$. Je suis vraiment chanceux d'avoir fait partie du STT. Surtout lors du dernier conflit de travail alors que nous étions des employé(e)s TELUS respectés et que nous avons été réduits à des moins que rien aux yeux de la direction. Je ne me suis jamais plus senti pareil après cette expérience. Merci pour votre soutien pendant cette période. Plusieurs années se sont écoulées et même si j'en suis toujours marqué, les cicatrices se sont guéries. Pour m'en sortir, je me disais qu'il ne fallait pas le prendre personnel et ainsi, j'étais capable de me libérer de ce sentiment de rejet. J'ai de bons souvenirs, du début jusqu'à la fin de mon emploi, où j'ai

rencontré des gens et des ami(e)s réellement extraordinaires, envers qui je suis très reconnaissant. Même plusieurs gérant(e)s se sont montrés encourageants durant ma carrière. Pour l'avenir, j'espère que le STT connaîtra de nombreux membres qui militeront et qui seront entièrement dévoués à la cause. Je suis fier des accomplissements du STT tout au long de son histoire et je lui souhaite la solidarité de ses membres.

Sincèrement,

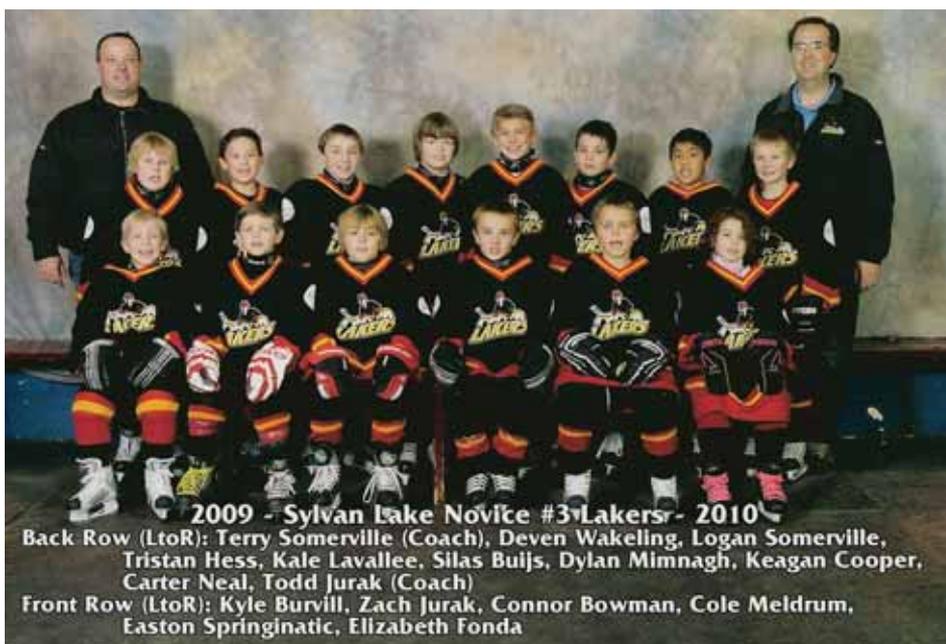
Conrad Meier

J'ai récemment reçu mon cadeau de retraite de 1 000 \$ du STT et je désire remercier tous les membres de leur générosité.

J'ai fait partie des nombreux employé(e)s qui ont perdu leur emploi quand le bureau du service à la clientèle à Kelowna a fermé en mars 2003, suite à la politique servant à réduire les dépenses des dirigeant(e)s TELUS. J'en étais alors à ma 29^e année d'embauche chez BC Tel/TELUS. J'ai ensuite passé les 5 années suivantes sur le marché du travail et j'ai réalisé à quel point nous avons eu de la chance de travailler pour cette grande entreprise. Les lignes de piquetage et les longues luttes auxquelles j'ai participé ont vraiment valu la peine, compte tenu de nos accomplissements.

J'offre sincèrement mes meilleurs vœux aux membres qui continuent de se battre, malgré la difficulté de la situation. Grâce aux employé(e)s dévoués et en continuant de défendre nos intérêts, TELUS sera à nouveau un lieu de travail

Suite à la page 12



Remerciements de solidarité :

Au nom des Novice 3 Lakers de Sylvan Lake, j'aimerais remercier le STT du soutien démontré à l'équipe de hockey.

Avec votre appui, les enfants apprennent l'importance du respect, de l'intégrité, du travail d'équipe et du leadership. Merci au STT !

Sincèrement,

John Hess, membre de la Section locale 205 du STT

Infos de dernière heure :
1-888-986-3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna

#102-1456, rue St. Paul
Kelowna, BC V1Y 2E6
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George

#100-2700, rue Queensway
Prince George, BC V2L 1N2
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#255-525, 28e Rue, S.E.
Calgary, AB T2A 6W9
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton

#1296 -10665, ave Jasper
Edmonton, AB T5J 3S9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Montréal
#850-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com

Lettres de remerciements SUITE

dont nous pourrions être fiers. J'espère en être témoin au cours de ma vie.

Solidairement,
Penny Horovatin
Employée de BC Tel/TELUS, de 1974 à 2003

Remerciements généraux :

Je veux profiter de cette occasion pour remercier le Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications, ainsi que les membres et les délégué(e)s, de leur soutien. Votre Comité d'action politique et Colin Brehaut, qui m'a contacté, méritent une mention particulière.

Pour monter une campagne lors d'élections municipales et scolaires, il faut de l'argent. Il est donc vraiment satisfaisant de recevoir des dons. La plupart des dépenses associées aux élections locales sont payées de notre poche, alors toute aide est grandement appréciée.

Je suis heureux de vous annoncer que grâce à votre appui, j'ai été élu pour un deuxième mandat à titre de conseiller scolaire à Mission. J'ai ainsi l'honneur de représenter les intérêts de tous et de toutes, de plus qu'apporter une perspective sociale et syndicaliste à ce poste. Nos services publics sont constamment affaiblis d'attaques et nous avons besoin de candidat(e)s qui vont à la défense de ces services du secteur public. Tous nos enfants devraient avoir accès à une éducation de qualité au sein du système public. Je continuerai à maintenir ces idéaux au cours de mon mandat et de contrer l'érosion de l'enseignement public.

Solidairement,
Randy Cairns
(Délégué syndical TUAC 1518), (Ancien vice-président, Section locale 50 du STT)
Conseiller d'école élu, écoles publiques de Mission, Arrondissement scolaire 75

Au nom de Herizon House, nous profitons de cette occasion pour vous remercier du généreux don de produits de toilette de la part des membres du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications. Ces produits seront très appréciés par les femmes et les enfants du refuge de la région de Durham West.

Chaque jour, un grand nombre de femmes et d'enfants de Durham sollicitent l'aide d'un refuge, suite à une situation abusive et violente. Votre don nous permettra de continuer à fournir un lieu de confiance et de soutien pour les femmes maltraitées et leurs enfants.

Nous sommes reconnaissants d'avoir des partenaires communautaires comme vous, qui s'engagent à faire de notre communauté, un endroit fort et sécuritaire pour tout le monde. Merci encore pour votre appui. Si vous avez besoin

de plus amples renseignements, s'il vous plaît n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,
Catherine Carney-White
Directrice générale, Herizon House

Merci pour cette soirée agréable. Elle a été bien organisée et comme d'habitude, le repas était excellent. Le souper des membres retraités à été annoncé lors de l'assemblée annuelle générale le 13 mai dernier. Notre rencontre d'ambassadeurs TELUS dans la vallée de Fraser avait lieu deux semaines plus tard, alors j'en ai profité pour faire circuler l'information. À lui seul, notre groupe comptait dix participant(e)s. Un gros merci pour avoir partagé certains de vos prix avec notre groupe. Nous les tirerons au sort à notre assemblée en septembre. Tout le monde aime les surprises ! Merci encore une fois,

Evelyn Finlayson
Vice-présidente dans la vallée de Fraser,
TELUS Community Ambassadors.

Remerciements pour les bourses d'études

Merci beaucoup de m'avoir offert la bourse d'études du STT cette année. Elle m'aidera énormément à accomplir mon Baccalauréat en affaires. Votre contribution à mon éducation est très appréciée.

Pamela Livingstone

Remerciements de solidarité :

Merci de votre contribution de 5 000 \$ en soutien à la campagne de financement *Count Me In* de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique. Nous savons que nos affiliés sont tous confrontés à des contraintes financières et donc nous sommes très reconnaissants de leur générosité lorsque nous sollicitons leur appui pour une cause comme celle-ci.

Encore mille fois merci et soyez assuré que votre contribution sera bien utilisée.

Solidairement,
Angela Schira, Secrétaire-trésorière,
Congrès du travail du Canada

 Cope CEP 2000

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-Trésorière : SHERRYL ANDERSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN

www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

